



# PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Sous-préfecture de Meaux**  
Bureau de la réglementation et  
de la coordination territoriale

## **Arrêté n° 2021 BRCT-ELEC-43 fixant l'état des candidats pour le premier tour de scrutin de l'élection municipale partielle complémentaire des 21 et 28 novembre 2021 de la commune de Trilbardou**

Le sous-préfet de Meaux,

**VU** le code électoral et notamment son article R. 28 ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2021 BRCT-ELEC-30 portant convocation des électeurs de la commune de Trilbardou en vue de procéder à l'élection d'un conseiller municipal lors du scrutin des 21 et 28 novembre 2021 ;

**Considérant** les candidatures déposées en Sous-préfecture de Meaux ;

### **ARRÊTE**

#### **ARTICLE 1<sup>er</sup>**

La liste des candidats enregistrés pour le premier tour de scrutin de l'élection municipale partielle complémentaire de Trilbardou est arrêtée telle qu'elle figure en annexe.

#### **ARTICLE 2**

Le présent arrêté sera affiché à la sous-préfecture de Meaux, à la mairie de Trilbardou et dans les bureaux de vote, le jour du scrutin.

#### **ARTICLE 3**

Le sous-préfet de Meaux et le 1<sup>er</sup> adjoint de la commune de Trilbardou, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Meaux, le 5 novembre 2021

Le sous-préfet,

Nicolas HONORÉ

**SOUS-PRÉFECTURE DE MEAUX**

**ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE COMPLÉMENTAIRE**

**COMMUNE DE TRILBARDOU  
1<sup>ER</sup> TOUR – 21 novembre 2021**

Mme Nadia TROQUEREAU  
M. Rodolphe DAUVIN  
M. Steve BREGIGEON  
M. Guillaume DE LA FAYOLLE DE LA TOURNE